1ÈRE ANNÉE — DUCK LAKE, SASK., JEUDI 3 AOUT 1911 — No. 22

Tous articles, nouvelles, communications, destinés à la publication dans "Le Patriote de l'Ouest" doivent être adressés et parvenir au plus tard le LUNDI MATIN à la Rédaction.

Pour toutes demandes concernant les abonnements et les annonces, et pour les envois d'argents, on doit s'adresser à l'Administration.

ABONNEMENTS:

Un an (Canada)............$1.00
Un an (Etats-Unis)..........$1.50
Un an (Europe)..............$2.00

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI! — NOTRE LANGUE!

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest.

Publie chaque semaine, le jeudi, les plus récentes nouvelles du district et un résumé de toutes les nouvelles du Canada, des Etats-Unis et de l'Europe.

Possède plusieurs excellents collaborateurs.

Le "Patriote de l'Ouest" est seul journal français de la Saskatchewan.

ANNONCES:

La ligne (1ère insertion)....$0.12
Insertions subséquentes.... 0.08
Mariage, Décès, Naissance. 0.25

A. F. AUCLAIR, O. M. I., *Rédacteur en Chef*. — Propriétaires CIE LA BONNE PRESSE LTEE — DR. N. H. TOUCHETTE, *Administrateur*

L'Esprit d'Association

Nous avons vu précédemment que l'association de tous les groupes français pour la conservation de la langue et de la foi était une question de vie et de mort pour la nationalité française dans l'Ouest.

Lorsque nos voisins, ennemis de notre idéal religieux, s'organisent autour de nous, et lentement mais sûrement contre nous, serions-nous les seuls à rester en arrière ?

Secouons notre apathie : l'heure est à l'action. N'allons pas nous endormir dans une quiétude béate. Le vieux proverbe reste toujours vrai : "*Si vis pacem para bellum*, pour assurer la paix il faut se tenir sur un pied de guerre."

Il serait pourtant si facile de créer dès aujourd'hui dans *chaque centre français* une *Association nationale* active ! Pourquoi retarder davantage ?

Les fermiers anglais de l'Ouest se sont organisés, dès la première heure, en une vaste corporation, non politique, pour promouvoir leurs intérêts. Voyez aujourd'hui la puissance des *Grain Growers* ! Ce que d'autres ont su faire pour des intérêts purement matériels, ne serions-nous pas assez courageux et assez patriotes pour l'entreprendre en faveur d'intérêts cent fois plus élevés ?

Mais l'on vous dira : notre peuple n'a pas l'esprit d'association, il ne comprend pas d'une manière pratique la nécessité et la force de l'union.

Raison de plus, répondrons-nous, de créer tout de suite un organisme qui développera chez lui cet esprit.

L'éducation d'un sentiment populaire ne s'accomplit que par la mise en œuvre de ce même sentiment.

Qu'il y ait d'abord autour de chaque clocher une association dont le prêtre sera l'âme, et les citoyens les plus influents de la paroisse, les transmetteurs d'énergie ; alors le jour ne sera pas éloigné où il deviendra possible de fédérer tous ces groupes autour d'une association plus vaste, et partant plus puissante.

Pourquoi ce mouvement d'ensemble sera-t-il devenu possible ?

C'est que, chez tous, alors l'organisation locale aura développé et fortifié le sentiment nécessaire à la cohésion de plusieurs groupes *l'esprit d'association*.

Et quel est ce sentiment ?

C'est la subordination voulue et consentie d'un intérêt particulier et immédiat à une cause plus générale. "J'ai aimé ma famille, plus que moi-même, disait un grand patriote, j'ai aimé ma patrie plus que ma famille, et Dieu plus que ma patrie."

Cette hiérarchie des intérêts il faut à tout prix que nous y conformions notre conduite sociale si nous voulons rester Cananadiens-Français catholiques, c'est-à dire un peuple fier et libre, résolu à ne jamais laisser périmer ses droits, prêt pour la lutte, debout devant les hommes et à genoux devant Dieu.

Un Prêtre

Nouveau prétendant au trone de France

Nous reproduisons ci - dessous l'extrait d'un article qui a paru le 3 juin dernier dans l'*Univers*. Nous sommes sûrs que ceux de nos lecteurs qui s'intéressent aux choses de France le liront avec plaisir.

* * *

....Il a surgi aujourd'hui un nouveau prétendant à la couronne de France qui se réclame du *Masque de fer*, comme de son auteur, et dit descendre par lui de Louis XIII.

Sa généalogie s'établit ainsi :

Le frère jumeau et ainé de Louis XIV, supprimé dès sa naissance, ou le vrai Dauphin auquel le faux aurait été substitné, est dit s'être appelé Louis, duc d'Anjou.

De lui serait né, à Toulon, en 1696, le prince Louis, connu sous le nom d'amiral de Valois, que Louis XV fit interner, à son tour, au château d'If, près de Marseille, vers 1763.

Celui-ci aurait eu pour fils Jean-Baptiste-Michel-Félix de Valois, né en 1764, à Marseille, dont on a l'acte de naissance, comme enfant apporté de l'Hôtel-Dieu.

Viennent ensuite Joseph de Valois né à Manosque en 1790, Pierre de Valois né aussi à Manosque en 1816, et enfin Félix de Valois, né, de même, à Manosque, en 1860, qui est le prétendant actuel et dont le nom de Félix a été abandonné pour celui d'Henry.

* * *

Ce prétendant est un prêtre.

Le caractère sacré dont il est revêtu, le merveilleux ou le surnaturel qui accompagne l'histoire de la mission à laquelle il se dit appelé, l'étrangeté de toute cette affaire, qui relève beaucoup plus de l'autorité ecclésiastique que de la critique historique, nous obligent à nous borner ici à relater des faits dont s'occupent déjà nombre de personnes et qu'on nous a demandé d'exposer.

L'origine de la vocation royale de ce prêtre est dans les révélations d'une religieuse, supérieure de communauté, qui dit avoir entendu, en 1902 et 1903, un appel de Dieu à son sujet.

Ayant appris l'existence de Félix de Valoix, elle lui fit part, après bien des doutes et des hésitations, des communications qu'elle avait reçues d'en haut.

Une correspondance s'établit entre eux.

Le prêtre, de son côté, avait été instruit, dès son enfance, par des avertissements mystérieux de saint Louis, de sa qualité et de ses droits ; mais, ballotté dans une existence des plus dures et des plus malheureuses, il avait perdu connaissance de sa destinée qui lui avait été jadis montrée. Et lorsqu'en 1905 il reçut l'appel de la religieuse qui disait lui écrire de la part de Dieu, il résista longtemps, refusant de croire à la légitimité de ses droits, comme à l'autorité de sa mission.

Il y eut longue lutte de part et d'autre. Ce n'est qu'à la fin que Félix de Valois se rendit et accepta la charge qui lui était imposée.

Le message céleste le proclamait le *roi du Sacré-Cœur*. Le divin Maitre, le reconnaissant pour le *Roi légitime*, lui demandait de reconnaitre, à son tour, ses droits souverains sur la France, de couronner sa statue de la chapelle réparatrice de la communauté des P. de L., dédiée au Sacré-Cœur.

La voix d'en haut ajoutait : "Quand même il n'arriverait pas à se faire reconnaitre, il serait toujours vrai qu'étant de droit possesseur du domaine royal, il a seul qualité pour l'offrir et le consacrer à Dieu.... Il le peut même plus excellement, étant à la fois Roi et Prêtre. De plus, étant convaincu de son droit réel au trône, il fera par la consécration de la France au Cœur de Jésus un acte vraiment royal, doué d'une puissance spéciale pour réparer, pour demander, pour obtenir et pour avoir lui-même la grâce d'être, un jour, le Lieutenant de Dieu, le sergent de son Vicaire le Souverain Pontife, pour refaire, en travaillant sous sa direction, une France toute restaurée selon l'esprit de l'Evangile, par l'accord des lois humaines avec la Loi divine."

Après six mois de réflexions et de prières, Henry de Valois, appelé par les voix *Henry Sauveur*, accomplissant, en présence de quelques témoins, dans la chapelle indiquée, le vœu exprimé par le Sacré-Cœur de Jésus qui lui en témoigna sa satisfaction, cet acte de consécration et d'amende honorable pour les crimes nationaux devant attirer sur la France la miséricorde divine.

* * *

Tels sont, en abrégé, les faits que plusieurs de nos lecteurs désiraient connaitre, et qui ne comportent pas ici d'autre appréciation que celle que chacun voudra lui donner, sous la reserve du jugement de l'Eglise. Car tout ici repose sur des communications, réelles ou illusoires, d'ordre surnaturel dont les particuliers ne sauraient être juges.

M. l'abbé Henry de Valois est un prêtre absolument respectable, appartenant à l'association des Croisés de Marie, et qui, dans ses lettres et missives à ses partisans, parait très sain d'esprit et même d'intelligence élevée.

Dans une attestation rendue publique et datée du 21 février 1906, le directeur spirituel de la supérieure de communauté, d'où tout est parti, chanoine honoraire et directeur au grand séminaire de X..., a certifié l'exactitude, quant au récit des faits antérieurs, de la relation de la R. M. de X..., au sujet de M. l'abbé Félix-Henry de Valois, ajoutant : "Quant à la valeur des communications surnaturelles, je consigne dans une feuille séparée les motifs d'après lesquels je crois pouvoir y ajouter foi."

Feu Mgr de Laborde, évêque de Blois, a cautionné en ces termes la digne religieuse : "Ce n'est pas seulement une âme d'élite, c'est une sainte. Je l'ai toujours trouvée d'une humilité parfaite, d'une patience admirable au milieu de ses épreuves, d'une confiance sans bornes en la sainte Providence. Je dois dire, en outre, que ses communications avec Dieu, dans l'ordre surnaturel, m'ont toujours paru extraordinaires."

C'est là, assurément, un nouvel et étrange épisode qui ajoute au mystère dont plusieurs des événements de notre histoire moderne sont entourés et qui semble fait pour alimenter, chez beaucoup de nos contemporains, le goût et la recherche du merveilleux.

ARTHUR LOTH.

Pointes Sèches

LES CAMÉLÉONS

Encore des drôles de bêtes !

J'en ai vu beaucoup et je me suis souvent amusé à les voir changer de couleur selon les endroits où ils se trouvent.

Les savants disent qu'ils sont très peureux et que c'est précisément la peur qui les fait devenir verts, jaunes, rouges, noirs ou blancs selon les circonstances.

Il y a aussi parmi les hommes des individus qui changent très facilement de couleur.

Comme les caméléons, ce sont des peureux !...

On a coutume de les appeler des inconstants, des hypocrites et des lâches !...

Ils sont légion !...

Dans le mariage, ils détruisent la vie de famille et ne forment que des fils dégénérés,... quand ils en ont.

Dans la vie commerciale, ils ne sont jamais que des *bons à rien*, ou bien s'ils réussissent c'est qu'ils ont foulé aux pieds et l'honneur et les scrupules.

Dans la vie sociale et politique, ils sont toujours du côté du plus offrant.

Pourvu qu'ils aient un morceau de gâteau, que leur importe le reste !

A la vue d'une pièce d'or ou d'un billet de banque, ils vous opèrent un habile changement de couleur à vue.

Parfois même il n'en faut pas tant.

Un simple verre de *gin* ou de *brandy* suffit pour opérer la transformation.

De la religion, je n'en parle pas.

Ils sont de toutes les religions selon les circonstances de temps, de personnes et de lieux....

Prenez garde, il y en a beaucoup autour de vous.

Oh ! les sales bêtes !...

Chevrotine

(POUR CANARDS ET AUTRES GIBIERS)

Le pauvre C. N. R. est en train de se faire éreinter par tous les journaux.

Il parait décidément qu'il ne possède ni le record de la vitesse, ni même celui de l'exactitude.

ON DIT que Duck Lake va bientôt devenir une grande ville.

En conséquence la "robe entrave" a déjà fait son apparition dans ses rues et le long de ses trottoirs.

C'est vraiment on ne peut plus distingué !...

A quand la "jupe culotte !...

De nos jours, il y a des malades très pratiques. Ils s'offrent d'abord des consultations "à l'œil." Puis ils veulent encore que le médecin leur prête de l'argent pour payer le pharmacien.

Business is business !..

ON DIT que certaines mères de familles feraient mieux de s'occuper de leurs enfants et de la tenue de leur ménage que de passer dix jours par semaine à courir sur les chemins de fer en dépensant l'argent que leur mari gagne si péniblement.

Un annonceur demande "des jeunes filles pour travailler dans les cheveux"...

Il aurait dû demander des femmes mariées.

J'en connais qui sont si expertes que les maris en sont chauves !...

ON DIT que samedi prochain LA VILLE de Duck Lake aura le...déshonneur de posséder dans ses murs un homme célèbre tout rempli de fluide magnétique, hypnotique, mesnérique et de bien d'autr qualités,...toutes en "ique"...

ON DIT que malgré sa bonne renommée LA VILLE de Duck Lake trouvera encore quelques têtes folles assez naïves pour aller se faire exploiter.

ON DIT pourtant aussi que les bons habitants catholiques—et c'est le plus grand nombre—savent ce qu'ils ont à faire et ce qu'il faut penser de tous ces charlatans.

De par le Monde

Nouvelles du Canada, des États-Unis et de l'Europe

CANADA

Les élections féderales

Ottawa.— On apprend de source officielle que les élections fédérales auront lieu le 21 septembre prochain.

La nomination aura lieu le 14 septembre.

Miracle à Ste-Anne

On rapporte qu'un ingénieur-mécanicien, R. E. Lynch, de Bowding Green, Kentucky, qui à la suite d'une collision marchait à l'aide de deux béquilles depuis quatre ans, a été guéri, vendredi, dans la basilique de Ste-Anne de Beaupré. Il sentit tout à coup la faiblesse de ses jambes disparaître, abondonna ses béquilles et pouvait marcher avec facilité.

170 villes nouvelles dans l'Ouest

Winnipeg. — 170 nouvelles villes prendront naissance dans l'Ouest canadien, d'ici à la fin de l'été, le long de nos chemins de fer en voie d'extension : 50 sur le réseau du Pacifique Canadien. 120 sur l'un et l'autre des tronçons du Grand Tronc Pacifique et du Nord Canadien.

La Reciprocité

A Ottawa, la situation reste la même, au Parlement, le gouvernement s'efforçant d'arriver à la discussion et à l'adoption de la réciprocité, l'opposition y faisait obstinément obstacle. Il est entendu que la solution fatale de cet embroglio sera l'appel au peuple, à brève échéance.

Nouveau Collège

Le gouvernement d'Ontario accorde des lettres patentes aux Missionnaires du Sacré-Cœur, les RR. PP. Courbon, Depigny et Lavegrol, pour la fondation d'un nouveau collège à Cobalt-Nord, au Vicariat du Temiscamingue.

Nouvel évêque

Le sacre de Mgr Power, par S. E. Mgr Stagni, Délégué Apostolique au Canada et à Terreneuve, a eu lieu hier, à St-Georges de Terreneuve. Mgr Power, né en cette ville même, il y a 34 ans, est le plus jeune évêque de l'Empire britannique.

Béatification

Sous la présidence du Saint-Père, en compagnie de nombreux cardinaux et prélats, S. G. Mgr Bruchési, entouré de nombreux prêtres canadiens, assiste, dans la salle du Consistoire, aux cérémonies préliminaires de la béatification solennelle de Mère Marie de l'Incarnation, fondatrice des Ursulines de Québec.

ETATS-UNIS

La réciprocité

Par un vote de 53 à 27, le Sénat de Washington a adopté, samedi, le projet de réciprocité canado-yankee. La majorité se compose de 32 démocrates et de 21 républicains ; la minorité, de 24 républicains et de 3 démocrates. La mesure deviendra loi après-demain, alors que le Président y apposera sa signature.

(A Suivre En Troisième Page)

Pour le numéro du 10 Aout 1911

L'OEUVRE A ACCOMPLIR

Premier Congrès de la Langue française au Canada

(Suite)

Et aujourd'hui que nos compatriotes anglais eux-mêmes entreprennent de faire enseigner le français dans leurs écoles de la province de Québec, ce dont il faut les louer beaucoup, quelle objection pourrait-il y avoir à ce que nous discutions nous-mêmes les questions qui concernent l'enseignement du français dans nos propres écoles. et sa conservation dans les familles, dans les associations. dans les relations sociales, dans tous les centres où nos campatriotes ont droit de cité ?

Il nous paraît. en vérité, que le Premier Congrès de Langue française au Canada devait en effet être onvoqué à cette heure, et nous avons l'honneur d'y convier nos compatriotes. Dans la lutte pour la défense et la conservation de nos droits, il n'est permis à personne de se croire inutile : chacun doit faire sa part du labeur commun. La langue des aïeux a besoin pour survivre et se développer. du concours de tous. et c'est le concours de tous que nous sollicitons.

Nous adressons donc un pressant appel à tous les Canadiens français et à tous les Acadiens qui ont à cœur la conservation de leur langue et de leur nationalité. Nous les invitons tous à adhérer. à contribuer. à concourir. à assister au Premier Congrès de la Langue française au Canada :—

CANADIENS FRANÇAIS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC. restés en Nouvelle-France. gardiens de la tradition, héritiers des souvenirs. dépositaires du patrimoine national ;

ACADIENS, "peuple de douleur," que ni l'isolement ni la persécution n'ont pu abattre, et qui gardent, dans le malheur, leur foi et leur langue ;

CANADIENS FRANÇAIS DE L'ONTARIO, conquérants pacifiques, qui ont su lutter avec vailance pour leurs droits, et qu'attendent peut-être combats plus rudes encore :

CANADIENS FRANÇAIS DU MANITOBA ET DE L'OUEST, pionniers de la culture française, qui font largesse à des pays nouveau du bienfait de leur idiome ;

CANADIENS FRANÇAIS ET ACADIENS DES ÉTATS-UNIS, émigrés restés fidèles au parler des aïeux : —tous. nous les appelons à venir célébrer. sur le rocher de Québec, au berceau de la race. la fête du "doux parler qui nous conserve frères :"

Ensemble. nous étudierons la situation de la langue française chez-nous : nous nous demanderons quelles conditions meilleures on pourrait lui faire et par quels moyens.

Ensemble, nous affirmerons notre attachement aux saines traditions des lettres françaises. Ensemble, nous enverrons à la Mère patrie, à la vieille France, l'hommage de notre filiale affection et de notre reconnaissance pour l'héritage qu'elle nous a laissé. Ensemble. nous prierons Dieu de bénir, sur nos lèvres canadiennes, les syllabes de France.

Pour le Comité Organisateur :

Mgr PAUL-EUGÈNE ROY,
Président.

Encore pour les vacances

Que vos filles soient attentives. C'est l'histoire de Demoiselle Françoise Soupaupoat. en robe de flanelle et de Demoiselle Amorosa-Pincetta Rangévoudéon dite Têtanferre. en belle robe de satin. couleur de rose.

Vous allez voir que je sais apprécier nos bonnes mères canadiennes qui font manger du beurre à tout le Canada et que je n'aime pas celles qui *se déclassent* : celles-ci font rire d'elles par tout le monde.

L'histoire s'est passée dans notre pays. et j'espère qu'il n'en arrivera jamais d'autre de cette nature.

La famille de Mademoicelle Françoise Soupaupoat est canadienne depuis Adam. sans aucun mélange de sang étranger: c'est tout dire.

Amorosa est venu au monde en Canada, mais a fait son éducation ailleurs. "L'éducation de nos couvents n'est pas bonne pour ma fille" disait son père. homme aux idées avancées au delà des limites de l'esprit.

Sa fille partit sous le nom de Marie et revint....Amorosa. Le nom est plus poëtique et rime avec Formosa qui vient dire "sans pareille."

Demoiselle Françoise Saupaupoat était pour prendre soixante-six ans le jour de Notre-Dame des Avents à quatre heures du matin. Elle naquit le samedi, jour d'une bordée de neige où l'on n'avait pas vu l'heure de la porter au Saint Baptême." Elle était maigre et de petite taille, était d'une activité extraordinaire. se levait avant le soleil mangeait quand elle y pensait et se couchait quand elle en avait le temps.

Propre à l'excès, elle avait souvent son balai en mains—n'en eut jamais au front. Elle servait dans la maison des Rangévoudeon depuis cinquante ans, était d'une honnêteté à tout épreuve, travaillait la nuit comme le jour, ne sachant même pas ce qu'elle gagnait.

Elle ne savait qu'une chose : sa probité et l'intérêt qu'elle prenait au bien de ses maitres, l'avaient rendue maitresse dans la maison de M. Rangévoudéon. surtout depuis la mort de son épouse femme craignant Dieu et priant pour son mari qui n'allait à la grand'messe que le jour de Pâques.

Elle savait bien son petit catéchisme. dont elle lisait une partie tous les Dimanches. Elle apportait son livre de prières à l'église et allait communier aux principales fêtes de la Ste Vierge.

On la respectait dans toute la paroisse: on la craignait même.

Quand les jeunes gens entraient chez Mr. Rangévoudéon, ils ne manquaient jamais de dire à celui qui en était à sa première visite: Si Demoiselle Soupaupoat est là, fais attention à toi, si tu ne veux pas te faire mettre à la porte.

Qu'il est beau d'avoir du courage et de faire de suite ce qu'on *voudrait* avoir fait le lendemain !

M. Rangévoudéon dit Têtanferre était canadien et avait parcouru le monde entier. Sa foi s'était émoussée dans les voyages. Il était revenue sans fortune; le seul bien qu'il rapporta en son pays fut de comprendre, après douze ans d'absence, que le canadien "est fait pour le Canada."

Un oncle mourut subitement et il lui revint 2000 piastres d'héritage. Il avait voyagé assez pour savoir que cette somme était suffisante pour faire une fortune sur des terres nouvelles.

Il prit le chemin de la forêt et réussit, en effet, profitant de toutes les chances qui se présentaient, ayant l'argent sous le pouce. Il alla à confesse pour se marier et n'y retourna plus. Chacun disait qu'il avait perdu sa religion dans ses voyages, ce qui arrive si souvent.

Une fois riche, il voulut tirer du grand. Il pouvait lire les faits divers des journaux et savait presque signer son nom. Il crut que c'était suffisant pour se présenter pour la chambre locale. Il fut élu à la grande surprise des vrais patriotes; son titre d'habitant lui avait porté chance. Il fit rire de lui, étant incapable de présenter un bill et d'en comprendre les mots.

Quand il voyait voter les autres, il faisait comme eux, se levait avec beaucoup d'aplomb, puis s'asseyait pour demander à son voisin ce dont il s'agissait. Il passait le temps des discussions parlementaires à mâcher de la gomme. regardant souvent à sa montre. Il n'eut jamais d'influence en chambre, et les chemins de fer ne passèrent pas dans son comté.

Les Anglais qui étaient près de son siége, connaissaient la constitution du pays sur le bout de leurs doigts. ce qui faisait un grand contraste. Il regretta bientôt sa folie mais il était trop tard: il s'était acheté une maison en ville. avait fait des connaissances, qui le lancèrent dans des spéculations hasardeuses, tout en buvant à son succès. Il crut qu'il devait boire au leur et en mourut... pauvre.

Mon oncle Germain disait de lui: "Quand on veut sauter plus loin que la borne. on se casse le nez."

Z. LACASSE. O. M. I.

Les Soeurs au Purgatoire

Pendant une guerre. un soldat grièvement blessé était pansé, soigné par une Sœur de Charité. Le pauvre troupier souffrait horriblement. Un jour que le malheureux jeune homme se plaignait, se lamentait d'une façon déchirante. Sœur Augustine prit sa plus douce voix.

"Vous souffrez beaucoup, dit la religieuse, cela se comprend. Ne perdez pas cependant le mérite de vos souffrances. Offrez ces douleurs au bon Dieu. en les unissant à celles que le Sauveur a supportées sur la croix pour nous tous. De cette manière, vous ferez votre Purgatoire sur terre."

"Dites donc, ma Sœur. est-ce qu'il y en a des Sœurs de Charité dans le Purgatoire ?"

"Ah ! sans doute. mon enfant. répondit humblement Sœur Augustine, nous sommes imparfaites et nous aurons pas mal de misères à expier."

"Oh ! alors, je n'ai pas besoin de me tracasser : Du moment qu'il y a des bonnes Sœurs dans le Purgatoire elles trouveront bien le moyen de soulager les douleurs de ceux qui y souffriront."

Touchant éloge que cette réflexion naïve d'une âme reconnaissante.

Règles de prudence

1. Ne jamais garnir une lampe à pétrole la nuit, —mais la garnir le jour ;

2. Ne jamais garnir une lampe pendant qu'elle brûle encore ;

3. Ne jamais éteindre une lampe à pétrole en soufflant dans le verre, parce que si la mèche a trop de jeu, la flamme peut être poussée par le souffle et produire une explosion.—Se contenter de baisser la mèche : la lampe s'éteindra d'elle-même ;

4. Ne jamais aller à l'air, encore moins au courant d'air, avec une lampe à pétrole allumée ;

5. Ne jamais, —sous le prétexte d'activer son feu, —ne jamais jeter du pétrole dans le foyer, à moins qu'il ne soit entièrement froid.

Oui, mon cher, voilà bien six mois que cette idée me trotte par la tête.

La malheureuse comme elle a dû s'ennuyer toute seule.

Un bon moyen de ne pas voir les défauts d'autrui, c'est de regarder les nôtres.

Je suis blasée!...

Blotti dans un coin d'un de ces petits compartiments de chemins de fer européens où l'on est bien quand on est seul mais où l'on étouffe quand on est nombreux, j'avais déposé mes journaux sur la banquette et je me laissais aller à la rêverie nonchalente que provoque la fuite rapide des champs et des arbres à travers les fenêtres étroites du wagon.

C'était sur la grande ligne de Paris à Cologne.

Déjà on avait dépassé la frontière d'Allemagne et on courait maintenant à travers les vastes plaines de la Province Rhénane.

Un coup de sifflet, une secousse, un brusque arrêt et voilà les voyageurs qui descendent sur le quai désert d'une petite gare de campagne.

Je me préparais à reprendre ma rêverie quand soudain je fus envahi par une avalanche de paquets suivis d'une grosse dame russe portant un hideux petit chien et de deux jeunes filles aux larges chapeaux et aux toilettes tapageuses.

* * *

—Oh ma chère, quelle coïncidence !...

—Que je suis heureuse de te revoir !...

—J'étais loin de m'attendre !...

—Et moi, donc !...

—Voilà cinq ans que nous sommes séparées et depuis lors ...

—Depuis lors ?....moi, j'ai toujours mené la petite vie que tu connais.... Toute l'année au couvent et quelques mois de doux repos au milieu des charmants bosquets où nous avons passé jadis ensemble des heures si agréables et si belles....

—Comme on doit s'ennuyer dans ton vilain couvent !...

—Pas le moins du monde !.. j'ai toujours peur d'en sortir trop vite ! Mais toi, qu'es-tu devenue depuis ton départ d'ici ?

—Moi !... oh je ne suis plus la petite fille timide que tu as connue autrefois....

—C'est vrai, tu as grandi.

—Oui, et puis, j'ai voyagé, j'ai vu le monde et en voyageant, mes idées se sont bien modifiées...

....Quand mes parents sont partis, il y a cinq ans pour aller s'installer là-bas à Winnipeg, au centre du Canada, j'étais encore bien naïve...

...Je croyais comme toi au bien et à la vertu des gens.

...Je croyais au dévouement et à la vie de famille.

...Je croyais à toutes les histoires que les Sœurs et M. le Curé nous racontaient.... j'aimais à prier.... en un mot j'étais catholique moi aussi !...

...Mais à présent !...

—A présent ?....

—A présent, vois-tu ma petite Berthe, c'est bien différent.... j'ai fréquenté les gens instruits, j'ai frayé avec les protestants et les catholiques de là bas et....

—Et !....

—Et je sais à quoi m'en tenir.

—Oh, Marie, je ne te reconnais plus !...

—Oui, à présent les illusions sont tombées, je ne crois plus ni à Dieu ni aux hommes..... je ne crois plus à l'amour, c'est une farce et une comédie.....

...Je ne crois plus à la religion, bien que je la pratique encore extérieurement pour faire plaisir à ma mère....

...Je ne suis ni catholique ni protestante, je suis blasée !...

—Comme tu as dû souffrir pour en arriver là, ma pauvre Marie !..

—Oh, ne me plains pas, va, je me suis amusée.... pas tant que j'aurais voulu car ma mère me serre la bride.... mais je trouve bien moyen d'échapper de temps à autre à sa surveillance inquiète.

—Mais c'est mal ce que tu fais là !...

—Qu'importe, nous autres Américaines, nous sommes émancipées de bonne heure et maman est encore une arriérée des "vieux pays" comme on dit là-bas.... Si je me cache, c'est seulement pour ne pas lui faire de peine....

On arrivait, je pris mon chapeau et je descendis, médiocrement édifié de tout ce que je venais d'entendre et me disant que les jeunes filles de là-bas étaient fort avancées pour leur âge.

Pauvres enfants !... elles sont blasées !....

* * *

Un an plus tard je me trouvais comme par hasard dans une coquette petite maison de la "Main Street" à Winnipeg.

J'étais là pour affaire et je parlais déjà depuis quelques instants avec une brave dame d'une cinquantaine d'années et qui se trouvait être la mère de cette même jeune fille que j'avais rencontrée dans le train de Cologne.

Un coup de sonnette se fit entendre et la porte s'ouvrit pour laisser passage à un vénérable prêtre aux cheveux blancs.

C'était le curé de la paroisse.

—Soyez le bienvenu, Monsieur le Curé.

—Bonjour Madame, excusez-moi de vous déranger, mais je ne serai qu'un instant.

Nous allons célébrer prochainement la fête de St-Jean-Baptiste et cette année, nous voulons faire les choses en grand....

...Nous avons résolu d'avoir le soir une petite représentation théâtrale pour les familles chrétiennes et nous avons besoin du concours de toute notre jeunesse....

...Je viens voir si vous consentiriez à me prêter Mlle Marie. Elle a des talents et elle nous rendrait de grands services.

—Oh, Monsieur le Curé, vous n'y pensez pas !... Prêter ma fille pour jouer sur un théâtre !

—Mais, Madame, c'est un théâtre de famille et, ajouta-t-il en riant, on ne jouera que des pièces morales !...

—Monsieur le Curé, je suis peinée de vous refuser, mais il le faut.

...Ma fille a été élevée dans des principes rigides... c'est une fleur délicate que je cultive de mes mains et là où vous ne voyez pas de mal, il pourrait y en avoir pour elle....

...Elle n'a jamais ouvert un livre sans ma permission... elle ne connaît rien du monde et elle est innocente comme l'enfant qui vient de naître...

...Excusez-moi de vous refuser, mais je suis mère et dès lors, je suis responsable de ma fille !...

—Je n'insiste pas, Madame, bien que nos idées soient différentes. Pardonnez-moi de vous avoir dérangée.

Et pendant ce temps, je me rappelais la conversation de Berthe et Marie, je revoyais par la pensée ce beau visage mélancolique et j'entendais encore résonner à mon oreille cette parole terrible sur des lèvres de vingt ans :

—Je suis blasée !!!..

Mes affaires étant terminés, je pris congé, tandis qu'une autre voix murmurait en moi-même ;

—Pauvre !..Pauvre mère !..

LE FRANC-TIREUR.

AUX ETATS-UNIS

L'*Action Sociale*, le journal quotidien catholique par excellence du Canada, ..donnait dans dans son numéro du 20 juin 1911 l'article suivant que l'on pourrait intituler plutôt : DANS L'AMÉRIQUE DU NORD — Me permettant de commenter cet article, j'ai cru bien faire de mettre dans le texte même mes annotations entre crochet plutôt qu'en notes.

La *Correspondance de Rome* reproduit l'article de l'*Extension Magazine* dont nous avons déjà parlé sur l'expansion de l'Eglise aux Etats-Unis et le fait suivre des conclusions suivantes :

"Notre appel discret sollicitant l'attention de nos confrères des Etats Unis a été largement entendu. Notre article a été reproduit par un grand nombre de journaux américains, et les contestations loyales et courageuses faites par la *Catholic Fortnightly Review* [Le seul journal irlandais vraiment juste, dont le rédacteur en chef, M. Preuss, a mérité le surnom de *Veuillot américain*] et par l'*Extension Magazine* nous montrent que notre question a été entendue et appréciée.

"Après les explications si franches et si compétentes de l'*Extension Magasine*, il nous suffit à résumer la question en ces quelques mots :

"1o — Il n'y a pas à s'illusionner : bien que les statistiques du catholicisme aux Etats-Unis marquent une augmentation par l'immigration des trois grandes races catholiques et politiques, (irlandais, italiens et polonais [Est-ce que la France ne compte plus à Rome ?.. — Ou bien — enfin ! — a-t-on reconnu *à Rome* que la race française *seule* (celle de France ou celle du Canada) n'est pas une race d'apostat ?... Ceci, qui est très juste, serait une constatation intéressante après tous les dénis de justice dont souffrent les plus fidèles enfants de l'Eglise : les ACADIENS — les ONTARIEMS —les Franco-américains !], il y a réellement perte quand on rapproche (selon les résultats des études démographiques) ce que devrait être le nombre des catholiques aux Etats-Unis, de la population indigène et immigrée [Mgr McFaul, évêque irlandais des Etats-Unis, estimait il y a quelques années à plus de vingt-cinq millions le nombre d'âmes perdues par la faute de tout le clergé irlandais.— On porte aujourd'hui ce chiffre à QUARANTE MILLIONS....]. En comparant ce qui devrait être et ce qui est, on peut aisément constater le tron énorme creusé, chaque année, par la coalition du protestantisme, du schisme (chez les Ruthènes) [Et Rome ne recule pas devant la provocation au schisme de ses enfants les plus fidèles jusqu'ici en l'Amérique du Nord : les Français ? ....], et de l'anticléricalisme athée, dans la masse des catholiques aux Etats-Unis.

"2o — Il serait injuste d'en jeter toute ou presque toute la responsabilité sur les catholiques des Etats-Unis [Un prêtre zélé et pieux me disait le 2 juin courant : "Les évêques irlandais sont trop occupés à vouloir plaire aux protestants.... ils sont trop protestants ...." (Nous parlions de l'Acadie : cela s'applique tout autant et davantage aux évêques des Etats-Unis). "Les protestants les tournent en dérisions disant : "Comme nous nous moquons de vos dignitaires ecclésiastiques à plat ventre devant nous !...." Ces paroles, continuait cet excellent prêtre, m'ont été dites par un Anglais protestant de haute situation..." — Un fait encore : J'ai moi-même écrit à S. G. Mgr notre évêque sur deux cas de conscience. Monseigneur ne répond jamais même à notre Juge de la Cour Suprême du N.-B., l'hon. M. P.-A. Landry ; à notre Sénateur, l'hon. M. Pascal Poirier.... Ayant prévu le silence de notre premier Pasteur, j'avais pris soin d'envoyer le même jour copie de ma lettre à la plus haute Autorité ici.] ; les observations faites à ce propos par l'*Extension Magasine* sont, dans leur ensemble, tout à fait justifiées [On cite des diocèses américains dont les évêques n'ont jamais publié de Mandements à leurs diocésains.... La *Correspondance de Rome* aura-t-elle égard à cela ? Et sait-elle ce que font nos admirables Evêques de langue française dans cette immense partie de l'Amérique du Nord ? Ignore-t-elle les efforts.... gigantesques (pour ne pas dire satanique) faits auprès du Souverain Pontife pour nous ravir les diocèses d'Ottawa (celui-ci nous est enlevé déjà), de tout l'Ouest du Canada, fallût-il déposséder les vaillants titulaires actuels, à commencer par l'indomptable et si catholique romain Mgr Langevin, O. M. I., archevêque de St-Boniface, au Manitoba ?.... Et pour empêcher la création d'un diocèse *français* en Acadie, promis par le doux Pontife Pie X ?....]

"3o — Il est vivement à souhaiter que l'Europe catholique facilite aux catholiques des Etats-Unis la lourde tâche de sauver nos émigrants qui vont là-bas : cette noble coopération regarde surtout le clergé et le peuple irlandais, polonais (et ruthène) [Il y a d'autres émigrants que ceux de ces trois peuples et aussi intéressants. Pourquoi la *Correspondance de Rome* affecte-t-elle, *délibérément* d'ignorer encore et toujours les Français — les Franco-américains, les Canadiens-français, les ACADIENS ? Quel intérêt a-t-elle à cela ?.. Ce que fait le saint et dévoué Archevêque de Saint-Boniface, Mgr Langevin — au Canada : mais c'est l'Amérique du Nord — et les dévoués prêtres canadiens - français, français de France et belges en faveurs des pauvres Ruthènes du grand Ouest : tout cela ne mérite-t-il pas d'être cité à l'épiscopat assimilateur des Etats-Unis, d'Acadie ?....].

"4o — Il serait aussi absurde que funeste de continuer, dans certains milieux des Etats-Unis — comme l'*Extension Magasine* le constate — à dissimuler la crise douloureuse en question [Pourquoi ne pas mieux préciser en présence des abus de pouvoir comme ceux du Maine, et des tortionnaires d'âmes *en Acadie* et en Ontario ? L'Eglise, même au XVIe siècle, n'a jamais craint de mettre à nu certaines plaies — *et à les brûler au fer rouge* —]. L'amour sincère et clairvoyant de la religion et de la patrie juge sévèrement ce faux amour qui, dissimulant la maladie, ne fait que permettre son développement. Si les bons catholiques des Etats-Unis font de leur mieux pour combattre la crise (chose dont nous ne pouvons pas douter [S'ils font de leur mieux pour cela et qu'ils soient Français, *on les excommunie* : seule, la *Correspondance de Rome* ne le sait-elle pas ?....], ils n'auront rien à cacher d'un mal qui n'est pas exclusivement le leur [Qu'est-ce à dire ?...], qu'eux seuls ne pouvaient pas surmonter, mais qu'ils sont tenus, eux les premiers, à le dénoncer parce qu'il se produit chez eux [Lorsqu'ils l'ont fait, ils ont été éconduits ou repoussés, s'ils étaient de la race française]."

ETIENNE DEVIGNOLLES

Les Fêtes d'obligation

Un important "Motu proprio"

Les *Acta Apostolicæ Sedis* parus le 14 juillet publient un important *Motu proprio* du Pape réglant pour l'Eglise universelle le précepte des fêtes avec obligation de la messe et du chômage. Le Pape expose les raisons qui le déterminent à diminuer le nombre de ces fêtes, variable selon les nations, et encore considérable en certains pays.

Le Pape, sur l'avis de la Commission cardinalice de la codification du droit canonique, réduit ces fêtes chômées à huit, outre les dimanches ; à savoir : Noël, la Circoncision, l'Epiphanie, l'Ascension, l'Immaculée-Conception, l'Assomption, Saints Pierre et Paul et la Toussaint.

Dans les pays où quelqu'une de ces fêtes est déjà supprimée ou transférée, rien n'est à changer sans l'avis du Saint-Siège. Les évêques consulteront également, s'ils croient utile de garder quelqu'une des fêtés supprimées.

La fête de saint Joseph sera célébrée avec octave comme en son jour propre, le premier dimanche après le 19 mars.

La fête de la Nativité de saint Jean-Baptiste sera de même célébrée le dimanche avant la fête des saints Pierre et Paul.

La Fête-Dieu sera célébrée comme en son jour propre, le dimanche après la Trinité.

Les Ordinaires peuvent transférer la solennité de la fête patronale au dimanche suivant.

Le Pape dispense de l'abstinence ou du jeûne, chaque fois qu'une telle obligation coïncide avec une des fêtes conservées.

Le Pape termine en exprimant l'espoir que, vu la diminution de ces jours de fêtes, les fidèles se montreront encore plus exacts à y observer leurs devoirs religieux.

Le *Motu proprio "Supremi disciplinæ"* porte la date du 2 juillet.

La Main d'OEuvre Agricole.

Winnipeg. — Les provinces de l'Ouest organisent actuellement, par l'intermédiaire de leurs agents de colonisation, des excursions de moissonneurs qui auront lieu prochainement. Ces excursions sont organisées dans le but de fournir aux fermiers la main-d'œuvre qui leur sera nécessaire au moment des récoltes.

Beaucoup de nos compatriotes feront partie de ces excursions ; il semble à propos que les fermiers canadiens-français s'organisent de façon à accueillir de préférence, chez eux, les moissonneurs appartenant à notre nationalité.

Le meilleur moyen pour parvenir à ce but serait que les fermiers désirant une main-d'œuvre supplémentaire, fassent parvenir leur nom et adresse aux journaux français de l'Ouest qui pourraient à leur tour les publier dans le but de rendre service aux nouveaux venus, ne sachant où s'adresser à leur arrivée dans l'Ouest.

Selon toute probabilité je reviendrai moi-même avec un bon contingent d'ouvriers agricoles canadiens-français ; mais au courant, par nos journaux, des adresses des fermiers désireux d'avoir de l'aide, je pourrais diriger directement nos compatriotes vers les diverses localités.

Je compte fermement sur la bonne volonté des fermiers et des directeurs de nos journaux français pour mener à bien ce projet conçu en vue de rendre service à nos compatriotes.

Votre dévoué,

A. CLÉROUX.
Agent de colonisation pour la Saskatchewan.

Village of Duck Lake

Section 259

NOTICE is hereby given that it is the intention of the Council of the Village of Duck Lake to apply to the Lieutenant Governor in Council for the erection of the said village into a town and that the limits intended to be included therein are as follows :

ALL AND SINGULAR that certain parcel or tract of land and premises situate, lying and being in township 44 Range 2 West of the 3rd Meridian, and being composed of the following lands :—

The East half of Section 4, Part of the West ½ of Sec. 3, Part of the S. W. ¼ Sec. 10, Part of the S. E. ¼ of Sec. 9 & a, Portion of the N. W. ¼ Sec. 4, in the said Township and which may be more particularly described os fallows :

Commencing at the North-West corner of Section 34, Township 43 Range 2 West 3rd. Meridian :

Thence westesly across the Government Road allowance to the North East corner of Sec. 33, Township 43 Range 2 West 3rd:

Thence Westerly and following the north boundary of the N. E. ¼ of Sec. 33 a distance of forty chain more or less to the line between the East and West halves of Sec. 33 in the said Township :

Thence northerly across the Government Road allowance and following the line between the East and West halves of the said Sec. 4 to a point where the southerly limit of Martin Street as shown on registered plan "U" of the Town of Duck Lake, intersects the said line between the East and West halves of Section 4.

Thence north westherly along the Southern limit of Martin Street to the western limit of Seventh Street.

Thence north easterly along the western limit of Seventh Street to a point where the said western limit intersects the line between the East and west halves of Section 4 :

Thence northerly along the said division line between the east and west halves of Section 4 to the north west corner of the N. E. ¼ of the said Section 4.

Thence northerly across the Government road allowance to the south west corner of the S. E. ¼ of Section 9 :

Thence northerly on a line between the East and West halves of Section 9 a distance of ten chains :

Thence easterly on a line parallel with the south boundary of Section 9 forty chains, more or less, to the East boundary of Section 9 :

Thence easterly and parallel with the said south boundary one and a half chains to the East boundery of the Government road allowance ;

Thence easterly and following a line parallel to the south boundary of Section 10 a distance of twenty chains.

Thence southerly and parallel to the west boundary of Section 9, ten chains more or less to the south boundary of the said Section 10 ;

Thence southerly and parallel with the said western boundary of Section 10, one and a half chains to the south boundary of the Government road allowance ;

Thence southerly and parallel with and twenty chains distant from the said western boundary of Section 3, eighty chains more or less to the south boundary of the said section 3.

Thence south and parallel with the western boundary of the said section 3, one and a half chains to the south boundary of the Government road allowance :

Thence westerly along the northern boundary of Section 34, twenty chains more or less to the place of beginning.

Dated at Duck Lake in the Province of Saskatchewan, this 31st day of July 1911.

WILLIAM FAWCETT,
Overseer of the Village of Duck Lake.

PROMESSES SOLENNELLES

Les écoles du Manitoba

"L'Action Canadienne", de Fraserville, se demande si aux élections de 1896, des promesses solennelles furent faites par les chefs libéraux pour donner pleine et entière justice aux catholiques du Manitoba; elle répond ainsi;

"Oui. tous ou presque tous les candidats dans la province de Québec en ont fait. Tous ou presque tous ont déclaré emphatiquement sur leur parole d'honneur, ou sous leur signature, que s'ils arrivaient au pouvoir ils travailleraient de toutes leurs forces pour régler cette question à la satisfaction de tous les intéressés.

Sans nous arrêter au menu potin que la peur faisait trembler, prenons les chefs.

Voici ce que disait Sir Wilfrid Laurier à la Salle Jacques-Cartier à Québec, le 7 mai 1896, tel que rapporté par son principal organe du temps l'"Electeur" du 8mai 1896.

"Que l'on ne se méprenne pas "sur mes intentions. Je le repète "ici: Je veux que la minorité du "Manitoba obtienne JUSTICE ENTIÈ-"RE. C'est un principe écrit en let-"tres d'or dans le programme de "mon parti, qu'il faut respecter les "droits des minorités.

"Si le peuple du Canada me por-"te au pouvoir, comme j'en ai la "conviction, je règlerai cette ques-"tion A LA SATISFACTION DE TOUTES "LES PARTIES INTÉRESSÉES. J'aurai "avec moi dans mon gouvernement "Sir Olivier Mowatt qui a toujours "été dans l'Ontario, au péril de sa "propre popularité, le champion de "la minorité catholique et des éco-"les séparées. Je le mettrai à la tête "d'une commission OU TOUS LES IN-"TÉRÊTS EN JEU SERONT REPRÉSEN-"TÉS et je vous affirme que je réus-"sirai à satisfaire ceux qui souffrent "dans le moment....

"Et puis, en fin de compte, si la "conciliation ne réussit pas, j'aurai "à exercer ce recours constitution-"nel que fournit la loi, recours que "j'exercerai COMPLET ET ENTIER."

Voici maintenant la délcaration signée par M. Charles Fitzpatrick lieutenant de Sir Wilfrid Laurier dans la province de Québec:

"SINCÈREMENT disposé à mettre "de côté tout esprit de parti et tou-"tes questions d'hommes, pour fai-"re triompher la cause des catholi-"ques du Manitoba, je, soussigné, "M'ENGAGE, si je suis élu, à me "conformer au mandement des Evê-"ques EN TOUS POINTS, et à voter "pour un projet de loi, rendant "aux catholiques du Manitoba la "justice à laquelle ils ont droit en "vertu du jugement du Conseil "Privé, pourvu que ce projet soit "approuvé par mon ordinaire.

"Si M. Laurier arrive au pouvoir "et ne règle pas cette question dès "la première session, CONFORMÉ-"MENT AU MENDEMENT, JE M'ENGA-"GE soit à lui retirer mon appui, "ou à résigner."

Ste-Marie, 6 juin 1896.

Signé: CHS. FITZPATRICK

Enfin voici ce que disait l'honorable M. Geoffrion l'un des ministres au cours de la même élection, tel que publié dans le journal "Le Soir" du 11 juin 1896.

"Je viens ici faire la déclaration "que m'impose mon évêque dans le "mandement qui a été lu dans tou-"tes les églises de la province. Ce "mandement recommande aux ca-"tholiques de n'accorder leurs suf-"frages qu'aux candidats qui pren-"dront l'engagement formel et so-"lennel d'être en faveur d'une loi "réparatrice, efficace, rendant aux "catholiques les droits dont ils ont "été lésés. Eh bien! Messieurs, je "viens ici faire la déclaration que "m'impose mon évêque. JE PRENDS "FORMELLEMENT ET SOLENNELLE-"MENT cet engagement devant vous "aujourd'hui:

" Je voterai, tel que le deman-"dent les évêques, pour une loi effi-"cace rendant à mes compatriotes "du Manitoba tous les droits recon-"nus par le jugement du Conseil "Privé, mais il faudra QUE TOUS "CES DROITS leur scient rendus et "NON PAS DES MIETTES. Les catho-"liques ne reclament pas la charité, "ils ne sont pas des mendiants. ILS "RECLAMENT LEURS DROITS."

Voilà donc trois chefs d'un grand parti qui sur leur parole d'honneur et sous leur signature promettent solennellement et prennent l'engagement formel:

1. De se conformer en tous points au mandement des évêques;

2. De faire rendre, s'ils arrivent au pouvoir, pleine et entière justice aux catholiques du Manitoba ou bien de se démettre de leur mandat.

Eh bien, nous vous le demandons, amis lecteurs, en toute confiance et à quelque parti que vous apparteniez, sont-ce là oui ou non des PROMESSES SOLENNELLES?

Y en a-t-il un seul qui peut dire: Non. S'il y en a un, nous mettrons à sa disposition pour le dire toutes les colonnes de notre journal.

A la prochaine d'autres documents qui parleront d'eux-mêmes.

L'Indulgence de la Portioncule

A l'approche de la fête de Portioncule, nous jugeons utile de donner à nos lecteurs quelques renseignements sur la nature, l'origine et les conditions du grand Pardon franciscain.

L'indulgence de la Portioncule est une indulgence plénière que l'on peut gagner autant de fois que l'on fait des visites à l'église indiquée. Son excellence consiste en ce qu'elle fut accordée par Notre-Seigneur lui-même, à la demande de saint François, d'Assise, grâce à l'intercession de Marie. Elle reçut deux ans plus tard la confirmation officielle et authentique du Souverain Pontife, et fut promulguée solennellement, en son nom, par les sept évêques des diocèses voisins d'Assise.

De nombreuses bulles pontificales l'ont confirmée encore, l'élevant à la dignité de Jubilé, la maintenant formellement, même alors que les autres indulgences étaient momentanément supprimées, l'étendant enfin peu à peu à un nombre considérable d'églises. Ce sont ces caractères d'authenticité incontestable, joints à son origine miraculeuse, qui font l'excellence de la Portioncule et la distinguent de toutes les autres indulgences.

Trois conditions sont requises pour gagner ces précieuses indulgences: la Confession, la Communion, les Visites.

Les personnes habituées à se confesser chaque semaine ne sont pas tenues de faire une nouvelle confession. Dans certains diocèses même, en vertu d'un indult spécial, la confession habituelle de tous les quinze jours suffit.

La "Communion" peut se faire dans une église quelconque. Pour les enfants qui n'ont pas encore fait la première communion, la confession seule est nécessaire.

Pour les "Visites," il faut distinguer le temps, le mode et le lieu.

Tous les fidèles qui confessés et communiés visitent, le jour de la Portioncule, une église jouissant du privilège, gagnent *toties quoties*, c'est-à-dire *autant de fois* qu'ils renouvellent cette visite, une indulgence plénière, applicable aux âmes du Purgatoire.

Il est requis à chaque visite de prier *vocalement*. Une prière mentale, une méditation ne suffiraient pas. Il n'y a rien de déterminé au sujet de ces prières, on est libre de réciter celles que l'on veut, mais il est admis qu'il faut prier ainsi au moins pendant l'espace de cinq "Pater, Ave et Gloria." Des prières auxquelles on serait déjà tenu, comme la récitation du bréviaire pour un prêtre, la pénitence sacramentelle pour les fidèles, ne peuvent tenir lieu de la prière requise pour les visites. Il est à remarquer encore que la même prière ne peut servir pour gagner deux indulgences différentes. Si par exemple, on récitait le chapelet pendant les visites, ou si on lisait le chemin de la Croix, l'indulgence de la Portioncule empêcherait qu'on bénéficiât en même temps des indulgences des Stations ou du Rosaire.

La visite doit être faite dans un lieu enrichi de l'indulgence. Primitivement, la chapelle de Notre-Dame des Anges ou de la Portioncule était seule à jouir du privilège. Les papes, peu à peu, l'ont étendu à toutes les églises franciscaines, puis à beaucoup d'autres lieux.

A l'heure actuelle, comme nous le fait savoir Mgr Pascal évêque de Prince-Albert dans une communication que nous reproduisons en dernière page, "les indulgences de la Portioncule" peuvent se gagner dans toutes les Églises ou Chapelles où est gardé le T. S. Sacrement depuis le samedi 5 août à midi jusqu'au coucher du soleil du lendemain 6 août.

Disons enfin, que, pour qu'il y ait visite, il est nécessaire d'entrer dans l'église et de sortir chaque fois: il faut qu'il y ait entre deux visites une interruption morale.

L'ordre naturel des trois conditions semble demander qu'on commence par la confession, cependant il n'y a rien de requis, et l'on peut, si l'on n'a pas le moyen de se confesser la veille de la fête, alors même que l'on ne serait pas en état de grâce, commencer à faire les visites. L'effet de l'indulgence est suspendu dans ce cas, mais au moment où l'on pose la dernière condition, l'âme se trouvant dans les dispositions requises, on reçoit, en même temps, l'effet de toutes les indulgences que l'on avait gagnées jusque là.

De par le Monde

(Suite de la Première Page)

Le Choléra

Le choléra a atteint Boston et a causé la mort d'une personne nommée Mme Tamassino Mastrodenico.

Aviateur tué

Chicago, 22. — D. A. Kreamer est tombé d'une hauteur de 75 pieds avec son biplan, et a été écrasé à mort sous le moteur.

Plongeon dans le Niagara

La police du Canada et celle des Etats-Unis s'entendent pour empêcher le nommé Leach d'exposer sa vie dans un plongeon fatal, avec son fameux baril d'acier au sein de la cataracte de Niagara.

EUROPE

La "Croix" de Paris

Le gouvernement impérial d'Allemagne interdit la circulation de la "Croix," de Paris, en Alsace-Lorraine, accusant ce journal d'avoir témoigné d'une trop ardente sympathie pour la cause des provinces annexées.

Les affaires du Maroc

La situation devient plus tendue entre l'Allemagne et la France. Des rumeurs de guerre possible commencent à se faire jour. La France, l'Angleterre et la Russie agissent avec une entente entière. L'Espagne semble craintive: l'Italie et l'Autriche hésitent à se solidariser pleinement avec l'Allemagne. Les prétentions émises par l'Allemagne sur le Congo français paraissent insoutenables, aux yeux de l'Angleterre surtout.

Le Choléra

Par suite de l'agitation qui se produit à cause de l'augmentation du choléra en Italie, on menace de fermer le port de Naples.

Le gouvernement a cependant aboli l'inspection pour les steamers sortant du port, excepté ceux qui portent des immigrants.

Une statistique récemment publiée par le gouvernement italien fournit les détails suivants sur la marche de l'épidémie cholérique, du 12 au 16 juillet: à Naples, 64 cas, 21 décès: à Palerme et dans la province du même nom, 181 cas et 26 décès.

De Montpellier (Hérault), France, on signale plusieurs cas suspects de maladie, présentant divers symptômes du choléra asiatique, et découverts à Cette ainsi qu'à Lunel.

FERLAND

Le phénomène étrange qui a été aperçu dans le Manitoba il y a quelque temps a été vu ici hier: sur les onze heures du soir on apercevait un arc-en-ciel. Pour plusieurs c'était la première fois qu'ils voyaient un arc-en-ciel à pareille heure.

Dame rumeur nous informe que Mlle Georgina Fauchon, de Ferland, unira bientôt sa destinée à un Monsieur de Notre-Dame d'Auvergne.

M. le curé Bois, de Meyronne, sera ici le 26 juillet jour de la fête de la bonne Sainte Anne; comme d'habitude il nous dira la sainte Messe.

A plusieurs endroits ici la tige du blé qui promettait une si belle récolte est jaunie; plusieurs s'alarment et craignent une grande diminution dans le rendement.

PERDUE

Une mule baie portant une cloche au cou. Prière de fournir des renseignements à

JELLY SULLIVAN.

Duck Lake Sask.

Les Mémoires de Louis Schmidt

Reminiscences

CHAPITRE III

(1858-64)

(Suite)

Au troisième relai, à l'Ile à l'Ours, je vis un vieux canadien, du nom de Vadenais, qui avait été autrefois à la Rivière Rouge, et qui en connaissait presque tous les habitants. Je fus heureux de faire sa connaissance et de parler de mon pays.

Nous fûmes bien désappointés d'apprendre, en arrivant à Georgetown que le bateau ne s'y rendait plus à cause de l'eau basse, et des petits rapides de la Rivière aux Outardes.

Il nous fallut prendre ici une autre voiture, mais à deux chevaux seulement pour atteindre "l'International" à la Pointe à la Grenouille, à une soixantaine de milles plus bas.

Cette fois nous nous rendons sans encombres jusqu'au débarcadère du Fort Garry.

Ce n'est pas sans appréhension que j'arrivais au terme de mon voyage, et la joie du retour était bien mitigée par l'inquiétude que me causait l'état de santé de ma pauvre mère, que je savais ne pas être encore guérie de son affreux cancer.

J'arrivai donc assez triste chez mon grand'père. Hélas! mes appréhensions n'étaient pas vaines. Je trouvai la pauvre martyre méconnaissable et en proie à d'horribles souffrances.

Ces souffrances devaient durer près de deux ans encore.

Au printemps de 1863, sur la suggestion du curé Ritchot, chez qui je demeurais, je donnai de l'eau de Pâques à ma mère pour laver ses blessures, et, imagination ou non, elle m'a toujours dit que cette eau l'avait guérie. Que les incrédules et les sceptiques en pensent ce qu'ils voudront.

En arrivant à l'embouchure de l'Assiniboine, et en jetant les yeux du côté de St. Boniface, un autre spectacle lamentable frappa ma vue. Notre belle cathédrale n'était plus là! Le feu l'avait détruite de fond en comble le 14 décembre précédent, et, avec elle, nos belles cloches s'étaient effondrées et brisées. Ce printemps-là même on en avait envoyé les débris à Londres pour les refondre.

Le personnel de l'évêché était un peu changé. Le P. Bermond n'était plus là, et les Frères aussi étaient partis. Les offices du dimanche se faisaient dans la maison construite par eux, et qui servait maintenant de collège. Le P. Lefloc'h en était le directeur et un des professeurs, avec un prêtre irlandais nommé Oram, et un Frère Oblat, qui enseignait l'anglais.

Il y eut aussi au printemps une grande inondation, pas si forte il est vrai, que celle de 1852, mais qui fit cependant de grands dommages à la colonie. Beaucoup de champs demeuraient en friche.

Bref, j'arrivais en un temps où, si la désolation ne régnait pas tout à fait, le peuple était en proie à bien des épreuves.

Quelques semaines après moi, arrivait aussi, de Nicolet, mon ancien condisciple McDougall, qui, pas plus que moi, n'avait pu terminer ses études. Riel, seul, maintenant restait au collège.

McDougall était en compagnie du Père André, prêtre breton des environs de Brest, avec qui je me liai bientôt, et qui devait être par la suite si intimement mêlé à plusieurs phases de mon existence.

Je passai le reste de l'été et l'hiver suivant chez mon grand'père. Le P. Lestanc me fit copier, pour l'usage des missionnaires de l'Ouest, la grammaire et le dictionnaire cris du P. Lacombe. Entre temps je m'occupais de pêche, et j'utilisai les notions que j'avais prises au Rabasca, pour la confection et la tente des rêts.

Dans l'été de 1862, le Rév. J. N. Ritchot vint remplacer le P. Mestre à St. Norbert, et vers l'automne Mgr Taché me plaça chez lui.

St. Norbert fut la première paroisse établie sur la rivière Rouge, au sud de St. Boniface; il se trouvait sur la rive gauche, à neuf milles du Fort Garry, et près de l'embouchure de la petite rivière Sale qui avait d'abord donné son nom à cet établissement.

M. Ritchot était le type du missionnaire colonisateur. Dès le début de son apostolat, il s'appliqua à visiter ses paroissiens à leur demeure, leur donnant les conseils qu'il jugeait propres à leur avancement matériel, et s'instruisant lui-même, à leur contact, sur l'origine de chaque famille, et sur l'histoire de chaque famille, et sur l'histoire du pays en général. En feuilletant la généalogie d'un chacun, il découvrit que certaines familles ne portait point le nom qui leur appartait, et les leur fit prendre. C'est ainsi que les Janvenne devinrent des Venne, et les Sutherland, (ou Coq) des Chapdelaine.

Il y avait déjà des Sœurs depuis trois ans lorsque j'arrivai, et le Curé prenait ses repas chez elles. Il avait fait des améliorations à leur résidence, et de tous côtés on voyait les traces de son passage, par l'ordre et la symétrie dans les bâtiments et les accessoires.

Au commencement de l'hiver, il fit faire un jubé à son église et une voûte, dans le genre Toscan, disait-il. Puis il acheta une grosse cloche qui fut bénite vers la Noël.

Nous eûmes cet hiver-là la visite d'une bande de Sioux qui venaient du Dakota, leur pays. Ils formaient tout un camp, hommes, femmes et enfants.

Ces Sauvages, qui avaient toujours été en guerre avec les Métis, cherchaient maintenant à s'en faire des amis, alors que les Américains les pourchassaient de tous côtés, à la suite de leur horrible massacre de 1862 dans le Minnesota. Ils s'en venaient donc faire la paix, et voulaient se rendre jusqu'à la capitale de la colonie, Fort Garry.

(A Suivre)

DEUX ANS AUX PAYS DES CHAMEAUX

ROMAN VECU

PAR

LE FRANC-TIREUR

Écrit Spécialement pour le "Patriote de l'Ouest"

PREMIÈRE PARTIE

Vers la Croix du Sud.

V

UN PEU DE SÉRIEUX : LA RELIGION MULSULMANE

(Suite)

Le carême qui doit être un temps de pénitence et de repentir est, pour une partie des musulmans une époque de bonne chère et de réjouissances. La nuit se passe en festins. Ils prolongent leur réunion jusqu'à ce qu'il ne leur reste plus que deux heures de nuit, alors on leur sert le *Sokar*, nom du dernier repas de la nuit, et au moment où l'aurore répand ses premières clartés, ils se rincent la bouche, font leurs ablutions, leur prière du matin et vont se coucher pour ne se lever qu'après-midi.

Les pauvres, au contraire, qui doivent travailler pour vivre et qui n'ont pas de quoi acheter une nourriture substantielle, font le Ramadan dans toute sa rigueur. Ceux qui ont l'habitude de priser ou de fumer souffrent plus de la privation du tabac que de celle de la nourriture.

Comme l'année lunaire, qui sert à compter l'ère musulmane, comprend onze jours de moins que l'année solaire, il en résulte que pendant une révolution de 33 ans, tous les mois de l'année lunaire parcourent successivement les différentes saisons de l'année solaire.

Le Ramadan arrive donc également à toutes les époques de l'année. En été, il est intolérable à cause de la soif, aussi est-il permis aux voyageurs de ne pas l'observer, mais alors ils doivent dans le cours de l'année jeûner le nombre de jours pendant lesquels ils n'ont pas satisfait au jeûne du Ramadan. C'est une dette sacrée.

Le mois de Ramadan est consacré à la prière et à la préparation des fidèles pour les fêtes de Pâques nommées : *Aïd el Seghaïr*, la petite fête et *Aïd el Kébir*, la grande fête.

On doit oublier toutes les injures qu'on a reçues et se réconcilier avec tous ses ennemis. Toute guerre entre tribu cesse pendant ce mois sacré.

En ce qui concerne *Jésus-Christ*, les Musulmans croient qu'il est un prophète audessus de tous les autres, qu'il a été conçu sans péché dans le sein immaculé de *Setna Mèrièm* (Notre-Dame Marie), ils le nomment *Rouhh Allah*, ce qui veut dire l'âme, le souffle, l'esprit de Dieu "Verbum Dei."

Ils disent que les Juifs ont sacrifié un Juif qui lui ressemblait, mais que Jésus-Christ a été élevé au ciel en corps et en âme, qu'il viendra aux approches de la fin du monde, qu'il ramènera par le sabre et la conviction tous les peuples à la même religion : l'islamisme. Enfin après ce grand œuvre, il mourra et sera enterré à Médine dans une tombe qui est restée et restera vide à côté de celle de Mohammed.

Le Coran considère le vol comme une vertu surtout quand il s'agit de voler des chrétiens, il favorise le vice et il autorise la polygamie.

Après ces quelques mots de digression nécessaire, il est temps que nous reprenions le fil de notre histoire.

VI

DE L'INFLUENCE DU SOLEIL ET DE LA FRANC-MAÇONNERIE SUR LES PERSONNES CHAUVES

Comme je l'ai déjà dit plus haut, il y avait au bureau de la subdivision deux officiers, un caporal et trois secrétaires.

Le Lieutenant, officier d'ordonnance, était un homme froid mais juste et bon.

Il était aimé de tout le monde.

L'Officier d'Administration chargé des Archives et de la surveillance immédiate des secrétaires était un petit bout d'homme chauve, au regard sournois et à l'air important.

Il répondait au surnom arabe de "Mouchachou" qui veut dire "avorton."

Il était détesté par tout le monde.

Moreau, dans une longue chanson qu'il composa plus tard à son sujet, le dépeignait ainsi :

L'officier, faut bien qu'on le sache,
S'appelait le grand "Mouchachou.
Il avait une forte moustache,
Mais pas un poil sur le caillou.
Son gros nez semblait une pioche,
Son regard donnait le frisson,
C'était lui la mouche du coche
Aux bureaux d'la Subdivision.

Il y avait à Laghouat dans la chaîne de l'Atlas Saharien un lieu abrupt et désert qu'onappelait, jene sais pourquoi, le Rocher des Chiens. C'est là que le "Mouchachou" allait se promener à grandes enjambées et les mains derrière le dos.

Moreau nous le montre encore :

Adorant la mélancolie,
Il montait au Rocher des Chiens.
Ruminant, c'était sa lubie
L'hygiène des pieds et des mains.
De retour il faisait des rondes
Pour voir si... nos pieds sentaient bon !
Il fallait se couper les ongles
Aux bureaux d'la Subdivision.

Les jours de beau temps où il n'y avait presque rien à faire au bureau—ce qui arrivait la plupart du temps,—il quittait son habit militaire, endossait ses vêtements civils, plaçait un chapeau de paille sur le pic le plus élevé de son crâne dénudé et partait avec une ligne pour prendre des poissons gros comme le petit doigt dans les petits cours d'eau (séguias) destinés à l'arrosage des jardins.

Quand l'oiseau partait à la pêche
Et nous laissait seuls au logis,
Le "chahu" montait sur la brèche,
On chantait, on poussait des cris.
Mais bientôt revenait Bidouille
Lassé de la chasse au gougeon.
Ça chauffait s'il rev'nait bredouille
Aux bureaux d'la Subdivision.

Puis c'est dans la splendeur de ses fonctions bureaucratiques que Moreau nous le présente :

Quand on relisait l'écriture,
Il s'improvisait professeur.
Voulant faire un cours de lecture
Il déclamait comme un acteur,
S'arrêtant aux points, aux virgules
Et chantant à chaque inflexion
Nous étions têtus comm' des mules
Aux bureaux d'la Subdivision.

Tout le monde sait que la France envoie en Afrique les indisciplinés militaires. A "Biribi" comme on dit.

Or, là-bas, ces indisciplinés portent des noms bien divers. Ils s'appellent les "Batt' d'Af'," les "Zéphirs," les "Malabars," mais le plus souvent ils sont appelés. les "Joyeux."

Or, notre Mouchachou se fit pincer par l'un d'eux.

Il avait dans sa bonté d'âme
Adopté un vieux déserteur.
Le "Joyeux" que l'espoir enflamme
Se trotte un jour comme un farceur
Emportant sa fine jacquette
Ses bottines et son pantalon.
Il pleura surtout sa casquette
Aux bureaux d'la Subdivision.

Bref.

Quand il avait des idées noires
On ne pouvait pas l'aborder,
Il nous aurait pris pour des poires
En croyant nous effaroucher.
Pendant qu'il nous faisait la lippe
En hurlant comme un vrai démon
Tous en chœur on fumait la pipe
Aux bureaux d'la Subdivision.

Ces quelques bouts rimés donneront facilement au lecteur l'idée de ce qu'était ce fameux "Mouchachou." Et pourtant, le plus beau n'est pas dit.

Cet homme distingué entre tous par sa bêtise que lui seul s'obstinait à ne pas voir, cet homme qui avait fait son éducation dans J. J. Rousseau, cet homme qui dans des moments d'expansion religieuse déclarait à Moreau qu'il voulait se faire musulman....

Cet homme était franc-maçon !.. mouchard !..et athée !..ce qui veut dire la même chose.

(A Suivre)

LA RELIGION

—:o:—

Bien des hommes conviendraient, s'ils étaient sincères, que ce qui les éloigna d'abord de la religion, ce fut la règle sévère qu'elle impose à tous au point de vue des sens, et qu'ils n'ont demandé que plus tard, à la raison et à la science, des arguments métaphysiques qui leur permettent de ne plus se gêner.

François COPPÉE.

LOGIQUE ENFANTINE

Sur une plage très fréquentée, une maman caressante :

—Voyons, mon p'tit chat, compte les ânes qui sont là sur le sable...

Bébé (docile) commence. — Un âne, deux nânes....

Maman (souriante) — Voyons, mon chéri, on ne dit pas deux nânes, mais deux ânes !

Bébé (mélancolique.) — Deux ânes, trois ânes, quat'zânes...

Maman, (un peu énervée.)— Allons, voyons, bébé, on ne dit pas quat'zânes, mais quatre ânes !

Bébé (résigné) ... Quatre ânes, cinq trânes....

Maman (énervée tout à fait.) — Allons bon, cinq trânes maintenant ! Mais c'est cinq ânes qu'il faut dire.

Bébé (ahuri.) — Cinq ânes, six cânes....

Maman (exaspérée.) — Dis donc six ânes !!!

Bébé (plongé dans un ahurissement toujours croissant.) Six ânes, sept zânes....

Maman (rugissante.)—Sept ânes vous-même, Monsieur. Décidément vous le faites exprès. Dites sept ânes !

Bébé (pleurant, d'une voix étranglée.)—Sept ânes.... huit ânes.. neuf tânes......

Maman, hors d'elle-même, gifle son petit enfant qui n'a jamais pu comprendre en quoi il avait manqué.

....

....

La maman eût été plus sage en expliquant avec patience à Bébé la règle des liaisons Le premier banc d'école, c'est le bras de la maman. La patience n'est pas sans doute une vertu qu'on récolte sur les plages très fréquentées.

Le fils d'un dentiste demande une pièce de cent sous à son papa pour passer son dimanche.

Et le père en lui donnant :

—Songe, mon fils, au prix de quelles souffrances cet argent a été gagné !

Pendant les dernières vacances :

—Y a-t-il loin, mon petit garçon, pour aller à Mortain ?

—Ça dépend, m'sieu.

—Tu me parais intelligent, comment t'appelles-tu ?

—Comme mon père, m'sieu.

—Vous êtes nombreux dans votre famille ?

—Autant que d'assiettes, m'sieu.

—Et combien avez-vous d'assiettes ?

—On a chacun la sienne, m'sieu.

Indulgence de la Portioncule

Prince-Albert, Sask., 18 Juillet 1911

AVIS

Au Clergé et aux Fidèles de notre Diocèse

Vu les pouvoirs accordés aux Ordinaires par Sa Sainteté Pie X, dans son rescrit du 26 Mai 1911 ; nous déclarons que les Indulgences de la Portioncule pourront se gagner dans toutes les Églises ou Chapelles du Diocèse, où est gardé le T. S. Sacrement, depuis le 5 août, samedi, à midi, jusqu'au coucher du soleil du lendemain 6 août, au conditions ordinaires.

† ALBERT, O. M. I.
Évêque de Prince-Albert, Sask.

Chronique Générale

ILe A LA CROSSE

Le dix juin dernier, Sa Grandeur Mgr Charlebois, notre évêque, a débarqué, pour la première fois, sur notre plage et a été reçu par toute notre population avec de grandes démonstrations de joie. Une fusillade sans pareille qui a duré au moins une heure a fait comprendre au vénéré prélat le contentement évident et bien accentué que sa venue si désirée causait à ses enfants de l'Ile à la Crosse.

Au cours de sa visite. Monseigneur a donné le Sacrement de Confirmation à 156 personnes.

De plus. Sa Grandeur nous a parlé de l'importance de l'instruction et du bienfait des écoles. Et comme résultat, 50 enfants montagnais et cris sont entrés à l'école pensionnat de la Plonge : et ici même à l'Ile à la Crosse nous espérons voir s'ouvrir au printemps prochain une école du jour pour les blancs et les métis de la place. Merci à Monseigneur ! Honneur à son esprit d'initiative !

N.-D. D'AUVERGNE

Beaucoup de chevaux disparaissent depuis quelque temps. Un groupe de six appartenant à M. Lorenzino n'a pas été retrouvé jusqu'à ce jour après deux mois de recherches. On craint les voleurs malgré la présence de la police.

Aux courses de chevaux de Swift Current, on dit que le 2e prix aurait été gagné par un coureur de Notre-Dame.

Le Surintendant de la Police Montée visitait samedi le détachement, et le dimanche 23, à la grand'messe, procurait à la paroisse la satisfaction d'entendre sa voix souple et puissante, dans des Motets admirablement rendus.

MARCELIN

La petite ville de Marcelin progresse rapidement. On construit en ce moment deux nouveaux élévateurs, on nous en promet un autre pour l'automne ce qui en portera le nombre à quatre.

La banque de Commerce s'installera bientôt ici. Un homme de Winnipeg est en route pour présider les travaux.

Des canadiens de Duluth ont jeté les regards sur Marcelin pour venir s'y installer.

Les habitants de Marcelin semblent vouloir s'entendre et sont prêts à faire de grands sacrifices pour bâtir un couvent et une école publique catholique digne de leur belle localité.

Vive le patriotisme d'action !

Chronique Locale

—Mme Ménager, veuve du Dr Ménager mort le 9 mai 1910, est arrivée ici la semaine dernière, venant de Spoken Washington où elle est restée sept ans.

Elle est accompagnée de deux de ses enfants Réné et Emmanuel. Elle doit les conduire cette semaine à Montréal où ils se destinent, l'un aux affaires commerciales et l'autre à la caricature pour journaux.

La famille Ménager comprenant le père, la mère et 12 enfants, est arrivée de France il y a 8 ans en compagnie de M. le curé Schmid, et aujourd'hui Mme Ménager est heureuse d'offrir ses voeux et souhaits à tous ses amis de Duck Lake et des alentours.

Trois fils Jésuites, deux religieuses Ursulines, un frère des écoles chrétiennes, un médecin à Nantes, trois filles mariées, un fils banquier et les deux plus jeunes qui sont ici actuellement, tel est le dénombrement de cette belle famille chrétienne à laquelle nous souhaitons la bienvenue dans nos parages.

—Mercredi dernier M. Alex. Vachon accompagné du R. P. Lacoste Vic. Gén., de son père M. Léandre Vachon et de M. Albert Breault étaient de passage à Duck Lake après avoir visité en automobile St-Louis, Domrémy, Bellevue et Batoche.

—M. Narcisse Touchette en villégiature depuis un mois et demi chez son fils le Dr Touchette partira dimanche pour rejoindre sa famille dans l'Est.

Il part enchanté de son trop court séjour dans l'Ouest et tout nous fait présager qu'avant peu de temps il reviendra s'installer parmi nous.

—Le Dr Bourgeault, de Marcelin, était en ville samedi dernier.

—Samedi dernier les sauvages de la Réserve de Duck Lake ont organisé comme tous les ans des courses et divers autres jeux. Le succès a été complet et la fête pouvait rivaliser sans peine avec celle qui a lieu au village de Duck Lake le 15 juin dernier.

Le 1er prix des courses à pied a été remporté par un des jeunes sauvages de l'école indienne St-Michel.

—M. le Juge Forbes, de Prince Albert, était en tournée ici, jeudi, vendredi et samedi pour la Cour de Révision des listes électorales pour le District de Duck Lake. Aucune application, ou objection n'a été faite dans le cours de son voyage à Domrémy et à Skipton.

—Les libéraux du District de Duck Lake sont priés de venir à l'assemblée qui aura lieu après la messe dimanche prochain 6 août dans la maison d'école pour réorganiser l'Association libérale.

—M. Salomon Boucher, de St-Louis, est de passage en notre ville.

Mlles Marguerite et Esther St-Denis sont parties pour quelques jours de vacances à St-Louis, chez leur grand'père M. J.-B. Boucher.

—La votation destinée à l'érection du village de Duck Lake en ville a eu lieu lundi matin. Tous les votes ont été unanimes en faveur de ce changement.

—Mlle Elisa Gervais est morte mardi matin à 2 heures, munie des Sacrements de l'Eglise. L'inhumation a eu lieu hier à l'église paroissiale de Duck Lake.

Cours des Marchés

MARCHÉ DE DUCK LAKE

Blé no. 1 du nord		77
no. 2 id.		73
no. 3 id.		69
no. 4 id.		64
Œufs frais	la douz.	20
Beurre	la livre	15

RÉSUMÉ DES RÈGLEMENTS CONCERNANT LES HOMESTEADS DU NORD-OUEST CANADIEN

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans, peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaitre personnellement à l'agence ou à la sous-agence des terres du district. Une entrée de homestead peut être faite par procuration, sous certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du demandeur.

DEVOIRS.—Un séjour de six mois chaque année sur le terrain et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans. Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 âcres possédée ou cultivée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa sœur.

En certains districts un possesseur de homestead de bonne foi peut prendre en préemption un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat est de $3.00 l'âcre et les devoirs sont les suivants : résider sur l'un ou l'autre homestead, six mois chaque année pendant six ans, à dater de l'enregistrement du homestead, y compris le temps nécessaire pour mériter les lettres patentes du dit homestead, et en plus, culture de 50 âcres extra.

Un colon qui a utilisé son droit de homestead et ne peut acheter de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains districts aux conditions suivantes :

Prix $3.00 l'âcre. Devoirs : Résidence de six mois chaque année pendant trois ans, culture de 50 âcres et construction d'une maison d'une valeur de $300.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.